



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Septembre 1996

**SEANCE DU 27 septembre 1996**

**Subvention pour le protocole Sport  
de Haut Niveau**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-  
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,  
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel  
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,  
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,  
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT

**Secrétaire de séance :** Mme Christiane FASILLEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

**Excusée :**

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de NIORT soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux Associations évoluant en Division Nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à signer ce protocole et à verser aux Associations remplissant les conditions fixées dans ce protocole les subventions suivantes :

- Angélique Club	5.782,00 F
- Archers Niortais	11.558,80 F
- Art et Sport	37.976,50 F
- A.S.P.T.T.	9.431,50 F
- Bicross-Club Niortais	10.441,40 F
- Cercle des Nageurs de Niort	54.248,88 F
- Club Hippique Niortais	25.780,00 F
- Ecole de Tennis de Niort	7.021,90 F
- Ecole Niortaise de Taekwondo	6.968,00 F
- Jet-Club Niortais	13.822,00 F
- Judo-Club Niortais	7.210,00 F
- Mini-Racing 79	14.172,00 F
- Moto-Club des Deux-Sèvres	10.709,00 F
- Niort Bowling-Club	1.680,00 F
- Niort Hockey-Club	12.586,00 F
- Niort Patiglance	11.542,00 F
- Niort Twirl	11.308,00 F
- Niort Volley-Ball	54.396,00 F
- Roller-Club Niortais	6.616,00 F
- Sport Athlétique Souché Niort Karaté	6.330,00 F
- Sport Athlétique Souché Niort Tennis de Table	34.179,64 F
- Stade Niortais Athlétisme	71.944,50 F
- Stade Niortais Rugby	37.024,00 F
- Stade Niortais Tir	5.092,00 F
- Taekwondo-Club Niortais	10.287,00 F
- Twirling-Club Niortais	3.928,00 F
- Volley-Ball Pexinois	7.430,00 F
- Yachting-Club Niortais Voile	8.761,20 F

Ces subventions seront imputées au 922.2519 - 65748 # 00233.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)